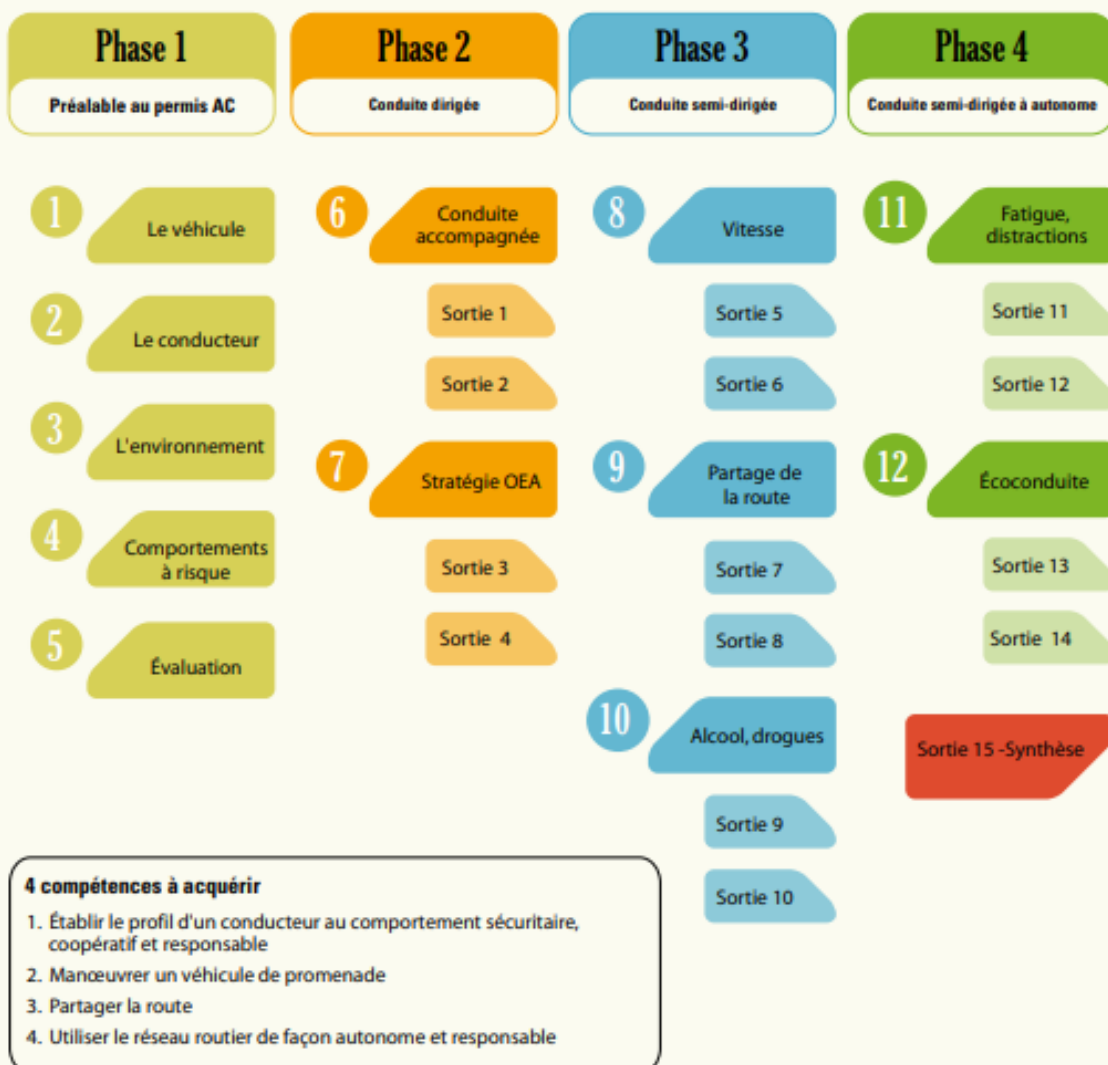


Dispositif de formation



Phase 1

Préalable à l'obtention du permis d'apprenti conducteur (théorie seulement)

- Enseignement des contenus relatifs au véhicule, au conducteur, à l'environnement et aux comportements à risque
- Prise de conscience des comportements sécuritaires, coopératifs et responsables à adopter comme conducteur
- Administration de l'épreuve théorique. La réussite à cette épreuve permet la délivrance du permis d'apprenti conducteur par la SAAQ

Phase 2

Conduite dirigée

- Enseignement des contenus relatifs à la conduite accompagnée et à la stratégie OEA
- Apprentissage des manœuvres de base du véhicule dans des environnements de conduite simples
- Adoption de comportements sécuritaires, coopératifs et responsables dans des environnements de conduite simples

Phase 3

Conduite semi-dirigée

- Enseignement des contenus relatifs à certains comportements à risque (vitesse, alcool et drogues) et au partage de la route, notamment avec les usagers vulnérables et les véhicules lourds
- Apprentissage de manœuvres plus complexes dans des environnements de conduite diversifiés
- Adoption de comportements sécuritaires, coopératifs et responsables dans des environnements de conduite diversifiés

Phase 4

Conduite semi-dirigée à autonome

- Enseignement des contenus relatifs à d'autres facteurs de risque (fatigue et distractions au volant) et à l'écoconduite
- Approfondissement des manœuvres du véhicule et adoption de comportements sécuritaires, coopératifs et responsables dans des environnements diversifiés
- Synthèse des apprentissages réalisés au cours des sorties sur la route, préparatoire à l'examen pratique de la SAAQ